

Bonjour,

Il est bien dommage de constater que votre Commission n'ait pas le mandat de s'intéresser à la forêt privée, car ce qui se passe en forêt publique influence grandement le comportement en forêt privée.

Un très grand nombre de propriétaires de boisée privée, faute de pouvoir travailler eux mêmes en forêt, doivent d'adresser à des entrepreneurs forestiers qui arrivent avec leur gros sabots sur des petites terres de 2 arpents par 50 arpents et avec leurs machineries détruisent tout et compromettent la régénération pour une repousse hâtive. Ces entrepreneurs ont beau dire qu'ils travaillent de façon écologique, mais je ne crois pas que débarder des arbres avec un "timber jack" soit une façon écologique et peut assurer la pérennité de la ressource.

Les multi-fonct, rasant tout, exigent des cours a bois énormes et bref la foret après leurs passages a un aspect quasi lunaire.

La mise en marché du bois de papier et du bois d'oeuvre favorise la destruction de nos forêts, car les petites productions écologiques ne sont plus les bienvenues,,,on doit produire selon les méthodes employées sur la forêt publique.....dévastation par les équipements lourds, par des chemins en forêts exigeants des normes pour des grosses vannes etc..

Que dire du racket de la mise en marché. Dans Charlevoix, par exemple on n'accepte plus le bois de pulpe et seul le billot de 10 pieds peut avoir un certain marché. Si on veut produire en 8 pieds on doit envoyer le bois dans les très petites scieries et de préférence a Québec.avec un paiement de 20% pour le transport.

Ce brouhaha dans la mise en marché du bois fait que la route 138 est dédié au camion venant de Québec avec le 10 pieds, allant à Québec avec le 8 pieds, transport de chip dans les deux sens et quelques fois du bois de pulpe direction La Baie ( fermé) et maintenant Grand Mère.

Tout ces facettes qui affectent a forêt privée sont influencées par les grands producteurs qui imposent leurs vues et on a qu'à se soumettre et à dire merci.

Il est temps de revenir à de saines pratiques forestières, à chasser cet équipement lourd qui a toute fin pratique ne donne pas tellement de travail, à revenir à de saines pratiques sans toutefois retomber dans les méthodes antiques, avant que tout soit saccagé au profit de la grosse industries qui ne se gênent pas pour mettre la clef dans la porte lorsque les actionnaires trouvent que leurs dividendes baissent trop.

Les grands arbres de la forêt vous remercient

Pierre Laterrière, CD  
producteur forestier

Les Eboulements Charlevoix